

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 16-mars-2018

Date de révision 02-avr.-2024

Numéro de révision 6

1. Identification

Nom du produit Graphite, colloidal, lubricant, aerosol spray

Cat No. : 41775

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6, Canada

Canaua T. I. 4 aaa aa 4

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Aérosol extrêmement inflammableCatégorie 1Corrosion cutanée/irritation cutanéeCatégorie 2Lésions oculaires graves/irritation oculaireCatégorie 2Toxicité pour la reproductionCatégorie 2Toxicité spécifique pour certains organes cibles (expositionCatégorie 3

Organes cibles - Système nerveux central (SNC), Appareil respiratoire.

Toxicité par aspiration Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut causer de la somnolence et des étourdissements

Susceptible de nuire au fœtus



Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition

Ne pas perforer ni brûler, même après usage

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
n-Heptane	142-82-5	45
Propane	74-98-6	15
Alcool isopropylique	67-63-0	15
Butane	106-97-8	15
Toluène	108-88-3	5

Graphite	7782-42-5	5

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins guinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Symptômes et effets les plus

importants

Aucun raisonnablement prévisible. Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des

vomissements: Peut causer un œdème pulmonaire: L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatique, des nausées et des vomissements: Peut entraîner une dépression du système

nerveux central

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool. Une eau atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair -97 °C / -142.6 °F

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Risque d'inflammation. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques
3 4 1 N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Précautions environnementales Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. Manutention et stockage

Manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation adéquate. Eviter l'ingestion et l'inhalation.

Entreposage.

Zone contenant des substances inflammables. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Matières incompatibles. Agents oxydants forts.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita nnique	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
n-Heptane	TWA: 400 ppm TWA: 1640 mg/m³ STEL: 500 ppm STEL: 2050 mg/m³	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	(Vacated) TWA: 400 ppm (Vacated) TWA: 1600 mg/m³ (Vacated) STEL: 500 ppm (Vacated) STEL: 2000 mg/m³ TWA: 500 ppm TWA: 2000 mg/m³	IDLH: 750 ppm TWA: 85 ppm TWA: 350 mg/m³ Ceiling: 440 ppm Ceiling: 1800 mg/m³
Propane	TWA: 1000 ppm		TWA:	TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³	:		IDLH: 2100 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³
Alcool isopropylique	TWA: 200 ppm TWA: 492 mg/m³ STEL: 400 ppm STEL: 984 mg/m³	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	400 ppm (Vacated) TWA: 980 mg/m ³	STEL: 1225
Butane	TWA: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	TWA: STEL: 1000 ppm		STEL: 1000 ppm	(Vacated) TWA: 800 ppm (Vacated) TWA: 1900 mg/m ³	IDLH: 1600 ppm TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³
Toluène	TWA: 50 ppm TWA: 188 mg/m ³	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	(Vacated) TWA: 100 ppm (Vacated) TWA:	IDLH: 500 ppm TWA: 100 ppm TWA: 375

	Skin					375 mg/m ³	mg/m³
						Ceiling: 300 ppm	STEL: 150 ppm
						(Vacated) STEL:	STEL: 560
						150 ppm	mg/m³
						(Vacated) STEL:	
						560 mg/m ³	
						TWA: 200 ppm	
Graphite	TWA: 2 mg/m ³	(Vacated) TWA:	IDLH: 1250				
						2.5 mg/m ³	mg/m³
						(Vacated) TWA:	TWA: 2.5 mg/m ³
						10 mg/m ³	
						(Vacated) TWA:	
						5 mg/m ³	
						TWA: 15 mg/m ³	
						TWA: 5 mg/m ³	

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Utiliser un matériel électrique/de

ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc butylique	> 480 minutes	0.5 mm	Comme testé sous EN374-3
			Détermination de la résistance à
			la perméation des produits
			chimiques

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu **Type de filtre recommandé**: bas point d'ébullition solvant organique Type AX Brun conforme au EN371

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les autorités locales

doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide Aérosol

Aspect Noir

OdeurAucun renseignement disponibleSeuil de perception de l'odeurAucun renseignement disponiblepHAucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusionAucune donnée disponiblePoint/intervalle d'ébullitionAucun renseignement disponible

Point d'éclair -97 °C / -142.6 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)
Non applicable
Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponible

Densité de vapeurAucun renseignement disponibleDensitéAucun renseignement disponibleSolubilitéPartiellement miscible

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponibleViscositéAucun renseignement disponible

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) 95

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres

sources d'inflammation. Défense de fumer. Protéger de la lumière du soleil et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Tenir à l'écart des flammes, des

surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Vapeur CL50

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20 mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
n-Heptane	>2000 mg/kg (rat)	LD50 = 3000 mg/kg (Rabbit)	LC50 > 73.5 mg/L (Rat) 4 h
Propane	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	LC50 > 20000 ppm (Rat) 4h
Alcool isopropylique	5045 mg/kg(Rat) 3600 mg/kg(Mouse)	12800 mg/kg (Rat)	72.6 mg/L (Rat)4 h
Butane	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	658 mg/L (Rat) 4 h
Toluène	> 5000 mg/kg (Rat)	LD50 = 12000 mg/kg (Rabbit)	26700 ppm (Rat) 1 h
Graphite	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	LC50 > 2000 mg/m³ (Rat) 4 h

Toxicologically Synergistic

Products

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
n-Heptane	142-82-5	Non inscrit(e)				
Propane	74-98-6	Non inscrit(e)				
Alcool isopropylique	67-63-0	Non inscrit(e)				
Butane	106-97-8	Non inscrit(e)				
Toluène	108-88-3	Non inscrit(e)				
Graphite	7782-42-5	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Système nerveux central (SNC) Appareil respiratoire

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, Les symptômes d'une surexpos

Symptômes / effets,
aigus et différés

Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges,
de la fatigue, des nausées et des vomissements: Peut causer un œdème pulmonaire:
L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des
maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements: Peut entraîner

une dépression du système nerveux central

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Très toxique pour les organismes

aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
n-Heptane	Non inscrit(e)	LC50: = 375.0 mg/L, 96h (Cichlid fish)	Non inscrit(e)	EC50: >10 mg/L/24h
Alcool isopropylique	EC50: > 1000 mg/L, 72h (Desmodesmus subspicatus) EC50: > 1000 mg/L, 96h (Desmodesmus subspicatus)	LC50: = 9640 mg/L, 96h flow-through (Pimephales promelas) LC50: > 1400000 μg/L, 96h (Lepomis macrochirus) LC50: = 11130 mg/L, 96h static (Pimephales promelas) LC50: = 10000000 μg/L, 96h (Daphnia)	= 35390 mg/L EC50 Photobacterium phosphoreum 5 min	13299 mg/L EC50 = 48 h 9714 mg/L EC50 = 24 h
Toluène	EC50: = 12.5 mg/L, 72h static (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: > 433 mg/L, 96h (Pseudokirchneriella subcapitata)	50-70 mg/L LC50 96 h 5-7 mg/L LC50 96 h 15-19 mg/L LC50 96 h 28 mg/L LC50 96 h 12 mg/L LC50 96 h	EC50 = 19.7 mg/L 30 min	EC50: = 11.5 mg/L, 48h (Daphnia magna) EC50: 5.46 - 9.83 mg/L, 48h Static (Daphnia magna)
Graphite	Non inscrit(e)	LC50: > 100 mg/L, 96h semi-static (Danio rerio)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité.

Composant	Log Poctanol/eau
n-Heptane	4.66
Propane	1.09
Alcool isopropylique	0.05
Butane	2.31
Toluène	2.73

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P		
Toluène - 108-88-3	U220	-		

14. Informations relatives au transport

DOT

UN1950 No ONU Nom officiel d'expédition **AEROSOLS** 2.1

Classe de danger

_ TMD

No ONU UN1950 Nom officiel d'expédition **AEROSOLS** Classe de danger 2.1

IATA

No ONU UN1950

Nom officiel d'expédition AEROSOLS, FLAMMABLE

Classe de danger 2.1

IMDG/IMO

No ONU UN1950 Nom officiel d'expédition AEROSOLS

Classe de danger 2.

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
n-Heptane	142-82-5	X	-	Х	ACTIVE	205-563-8	-	-
Propane	74-98-6	Х	-	Х	ACTIVE	200-827-9	-	-
Alcool isopropylique	67-63-0	X	-	Х	ACTIVE	200-661-7	-	-
Butane	106-97-8	X	-	Х	ACTIVE	203-448-7	-	-
Toluène	108-88-3	X	-	Х	ACTIVE	203-625-9	-	-
Graphite	7782-42-5	Х	-	Х	ACTIVE	231-955-3	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
n-Heptane	142-82-5	X	KE-18271	X	Х	X	Х	Х	Х
Propane	74-98-6	X	KE-29258	X	Х	X	X	Х	Х
Alcool isopropylique	67-63-0	X	KE-29363	X	Х	X	X	Х	Х
Butane	106-97-8	X	KE-03751	X	Х	X	X	Х	Х
Toluène	108-88-3	X	KE-33936	Х	Х	X	X	Х	Х
Graphite	7782-42-5	X	KE-18101	-	-	Х	Х	Х	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
n-Heptane	Part 4 Substance Part 5, Isomer Groups		
Propane	Part 5, Individual Substances Part 4 Substance		
Alcool isopropylique	Part 1, Group A Substance Part 5, Individual Substances Part 4 Substance		
Butane	Part 4 Substance		Subject to Monitoring and Surveillance Activities
Toluène	Part 1, Group A Substance Part 5, Individual Substances Part 4 Substance		

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	REACH (1907/2006) - Annexe XIV - substances soumises à autorisation	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
n-Heptane	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-
Alcool isopropylique	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-
Butane	-	Use restricted. See item 28. (see link for restriction details) Use restricted. See item 29. (see link for restriction details) Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-
Toluène	-	Use restricted. See item 48. (see link for restriction details) Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

Liens REACH

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
n-Heptane	142-82-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Propane	74-98-6	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Alcool isopropylique	67-63-0	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Butane	106-97-8	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Toluène	108-88-3	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Graphite	7782-42-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
n-Heptane	142-82-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Propane	74-98-6	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Alcool isopropylique	67-63-0	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y42
Butane	106-97-8	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Toluène	108-88-3	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y42
Graphite	7782-42-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

 ${\bf Email: chem. techin fo@thermofisher. com}\\$

www.thermofisher.com

Date de préparation16-mars-2018Date de révision02-avr.-2024Date d'impression02-avr.-2024

Sommaire

Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité